RECHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIRS.

Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer.

CHESAPEAKE and OHIO RY.

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT.

Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE.

Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc.

W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky.

Oliver Springs, "Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland.

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation, les soirées y sont fraiches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve: éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide

N. F. POWELL, Propriétaire, Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL Jr. Prop
F. R. DARBY, Gérant.

Prenez des Bains d'Eau Salée

D'un Accès Facile de New York

LONG ISLAND

L'Endroit le Plus Frais sur la Côte de l'Atlantique.

RECREATION LE JOUR REPOS LA NUIT

Attraits naturels sans pareils. Splendide service de chemin de fer.

Livrets envoyés sur demande gratuitement.

Long Island Illustré.
Unique Long Island.
Demeures d'Eté.

HOWARD M. SMITH, 263 Fifth Avenue, New York City.

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE."

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

5 Hôtels de Premier Ordre 3 Beaux Lacs Altitude de 3.000 à 5.000 pieds pas de Moustiques pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOXAWAY CO. HOTELS, BREVARD, N C

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,344—Division B—Attendu que Mary Stoke, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Furman, avocats
16 sept—16 20 25

Succession de Mme Emilie Gutheim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,455 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elle en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Simon Weis exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 22

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74,216—Division A—Attendu que Katie Forester a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Catharine Clarkson, veuve de Thomas Forester, ce décédé intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Wart Dufy, avocat.
13 sept—13 17 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Ann Wilkinson (Revivor).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74,158—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Denegre exécuteur testamentaire de cette succession, ne [illegible] pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,364—Division A—Attendu que August W. Berson a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Broeg veuve de Lambert Franz, décédée intestat, ainsi est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. O. Hoeps, avocat. 17 sept—17 21 26

HOTEL STRATHCONA

Niagara-sur-le-Lac, Canada.

Ce Lieu de Plaisance est situé sur LE LAC ONTARIO.

Il est ouvert depuis le 1er JUIN sous une administration nouvelle On y pêche, on s'y baigne, on s'y promène en bateau.

ARTHUR WARD, Propriétaire.
1er juil—dim mar jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente, au No 535 de la rue Bas Peters, par le Shérif, d'un grand assortiment de Meubles de valeur, Bibliothèque sectionnelle 5 parties; plusieurs berceuses Dressoir "Antwerp" et Dressoir de Cabinet, Garderobes, Chaises, Chaises à bras, Canapés, Lit et sommier, Matelas en feutre, Pendule en bronze Stores de fenêtre, Rideaux, Tapis, Descentes de lit, Portraits etc., etc. Aussi un Phonographe et records

Union Furniture Co, Limited vs James Z. George

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,097 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés MERCREDI le 21 septembre 1904, à 10 30 heures A M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans l'entrepôt de la Union Furniture Co, Limited, No 535 rue Bas Peters.

Un bel assorti de meubles de maison, meubles et divers etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Theo Cotonio avocat pour la plaignante.
10 sept—10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 30 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche (anciennement Montre Lamarque (anciennement Lopez) ruelle et De Armas, et l'avenue Brookhaven (anciennement rue Madison, ci-devant désignés comme lot No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par A. Pilié voyer, et déposé en le bureau de Charles E Fortier, anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 30 du Livre des plans No 1 et maintenant désignés comme lot No 215 sur un croquis fait par A. DeArmas député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E Becnel anciennement un notaire public en cette ville le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche (anciennement Monroe) sur les profondeurs suivant ce à savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carrol. et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

Vente d'une Belle Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Comme comme No 3934 rue Chestnut entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grande Terrasse

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 206 borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Amphidée (anciennement lots douze et D) d'après un plan de C. Upton Lewis, député voyer de ville daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte passé devant H. C. Leake notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont construits et mesurant comme suit à savoir: Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11, et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
27 sept—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,029 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété; et aussi quel que soit l'intérêt dudit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants
2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brannan

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 52,288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annunciation, Prytania et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Rees, avocat pour le plaignant.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 14

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCES JUDICIAIRES

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,085—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D

PAR ERNEST A CARRERE Encanteur, bureau 805 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre issu daté et signé le 25 août 1904 par l'Hon. W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et se trouveront et les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de feu Joseph Désiré en l'étude de feu James Graham, notaire, comme le plan No 140, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoises contenant 2 chambres hangar, citerne et grande cour, etc. de chaque côté et connu comme 3-11-3815 rue Annonciation.

2 Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situé dans le même district et connu comme étant et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 9 sur ledit plan du faubourg St Joseph, et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3 Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement désignée comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et le mant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4 Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le même district et lot contigu, et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement désigné, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans avec billets et hypothèque spéciale pour intérêt et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses et manières de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente par devant E. Rouen, notaire et assurer les taxes de 1904 en plus et en déduction du prix de la vente. Un dépôt comptant de 1000 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 805 rue Perdido.

Hon. Frank McGloin, avocat
28 août—28—sept 4 11 18 25 28 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

MARDI, le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Bennon

No 72,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 septembre 1904, par l'Hon. W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné par le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence; lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, acquéreur devant payer les taxes de 1904 et frais de vente, pardevant Robert P. Upton notaire conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et en porte laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.
11 sept 11 18 25—oct. 2 9 10 11

Albert Paul.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du stock en magasin de la Fenner Carriage Company, Ltd.

In re Armstrong & Graham et al vs Fenner Carriage Company, Ltd.

No 73,817—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E

PAR ALBERT PAUL, — Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet LUNDI le 26 septembre 1904, à 11 heures a m, sur les lieux No 325 rue des Magazins en vertu de deux ordres signé respectivement le 9 et le 14 septembre 1904 par l'Honorable W B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé dans l'affaire et pour le compte de Armstrong & Graham et al versus Fenner Carriage Co., Ltd. Il sera vendu à l'enchère publique à savoir

Le stock en magasin de ladite compagnie comprenant plusieurs wagons à deux chevaux pour fermes, harnais, ratelliers et chevilles vitrine en verre pour harnais et bureau, les matériaux, outils et de nombreux autres articles meubles de bureau et installations, coffre fort en fer, "Remington Typewriter", étagères, comptoirs et divers aussi un moteur de la force de cinq chevaux.

Conditions—Comptant

Charles O. Gill, avocat pour le receveur.
15 sept—15 18 25 26

Succession de George Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Theo G. Rapier, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne soient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cleon A Quinsure, avocate.
14 sept 14 18 22

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail, tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	8:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
Fast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	9:25 a m
Fast train, tous les jours, excepté Dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 Limited	8:45 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:30 p m
No 7 points Est Louisiane	8:30 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	8:30 a m
No 4 Pan American special	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane	4:30 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited	8:30 p m
No 1 fast mail	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30 pm
No 1 Louisville Mail	10:25 am
No 33 local mail	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 am
No 31 McComb Accd	9:40 am
No 37 Dimanche excursion	9:40 p m

DEPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail	8:15 p m
No 6 Northern Express	6 30 p m
No 2 Louisville Mail	8 15 pm
No 32 McComb Accd	4:30 pm
No 36 Dimanche excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express	5:15 a m
Vicksburg express	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m
Dimanche Excursion	9:30 p m

DEPART

Memphis express	4:00 p m
Vicksburg express	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m
Dimanche Excursion	8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local	11:20 a m
N. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:35 a m
Sunset Express	6:45 p m

DEPART.

Local	3:40 p m
N. O. and Houston	7:45 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Express	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7 45 p m

DEPART

California express	8 30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6 20 pm

NEW ORLEANS, FORT SAMSON AND GRANDE ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Lger 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Lger 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement:

Lger 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche

Lger 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.

Lger 9:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Lger 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement

Lger 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche

Lger 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche

Pour Belair et Shell Beach 9:10 a m

Dimanche seulement.

Pour Belair 7:00 a m

Pour Shell Beach 10:02 a m

Shell Beach 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach 5:30 a m

Shell Beach 8:00 a m

Belair 5:30 p m

Shell Beach 7:30 p m

F. A. ANDRIEU

Successeur de

ROCHEBRAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

628 rue Gravier

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois